

Bienvenue

Mais attention !

Le parking de la Place Sainte-Croix n'est ouvert que très temporairement et la police sera sévère...



© Photo: G. Strens

DU PARKING PLACE SAINTE - CROIX



Le parking sous-terrain de la Place Flagey n'est toujours pas disponible mais la place reprend vie progressivement.

Le marché est rouvert, mais ses clients peinent à transporter leurs courses.

A titre temporaire et tout à fait exceptionnel, le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Ixelles a donc décidé d'autoriser le stationnement sur la Place Sainte - Croix.

Mais attention...

Le stationnement n'est autorisé:

- qu'à titre temporaire,
- que les samedi et les dimanche,
- de 8 h à 14 h seulement...

Et la police sera d'une extrême sévérité. La place sera libérée dès 14 h 00.

Alors soyez prudents et n'oubliez pas de partir à temps !

PAS DE PARKING PLACE FLAGEY

Jour de marché ou pas, place Flagey, quelques automobilistes en prennent à leur aise depuis que les engins de chantier ont libéré l'espace public.

Que chacun le sache : le parking n'est pas autorisé ici. Jamais.

Alors que chacun soit prévenu : la police ne tolérera plus l'arrêt ou le stationnement du moindre véhicule sur la place. La police a reçu instruction de dresser procès-verbal à tout véhicule en stationnement interdit sur la place Flagey et à son pourtour.

La Commune a pleine conscience des difficultés engendrées par l'absence de parking dans le quartier. Soyez assurés qu'elle met tout en œuvre pour rendre le parking souterrain au plus vite exploitable.



A l'initiative de Willy Decourty, Député-Bourgmestre, et des membres du Collège des Bourgmestre et Échevins de la Commune d'Ixelles.

Ed. Resp.: La Commune d'Ixelles - 168, ch. d'Ixelles - 1050